

Octobre 2009 - N° 62

MEMOIRE 2000

UNE VISITE EN ENFER

Il fallait y aller. pas seulement parce que le Pape s'y est rendu, après François Mitterrand et bien d'autres. Parce qu'il s'agit d'un lieu de mémoire de l'humanité et qu'il a donné lieu à bien des contestations relatives au devoir de mémoire et à la place que doivent tenir les institutions en la matière.

C'est de l'Île de Gorée qu'il s'agit, qui porte ce nom que lui ont donné les Français qui considéraient que l'on y traitait les esclaves "comme des cochons". On y accoste en longue file de touristes ou de pèlerins, entassés sur la chaloupe qui déverse toutes les heures sa cargaison de visiteurs "libres" qui viennent ici accomplir leur devoir, ou satisfaire leur curiosité.

On vous prévient à l'avance, il n'y a pas de guide pour la visite de la Maison des Esclaves, construite sur l'île par les Hollandais en 1776. Le Conservateur est seul autorisé à faire la visite, mais les groupes qui se forment à l'entrée sont le plus souvent accompagnés, tantôt de leur professeur, lorsqu'il s'agit de scolaires, tantôt de guides locaux qui font payer leurs services, qui consistent à accompagner les visiteurs dans leur périple, qui les conduit du débarcadère à la Maison des Esclaves, puis à travers un dédale de ruelles en pente vers le sommet de l'île (136 mètres), d'où l'on aperçoit toute la ville de Dakar et l'ensemble de la rade. Nous révélant là notre raison d'être venus à cet endroit, c'est essentiellement un lieu de pèlerinage où il ne reste aucune trace de séquestration des esclaves, parqués à cet endroit pendant 3 mois, avant d'embarquer sur les

voiliers qui les conduisaient, soit aux Amériques, soit au Brésil et à Cuba ou en Haïti.

On est prié de se souvenir, ou plutôt de se représenter ce que fut leur calvaire et le discours du Conservateur est empreint de cette douleur et du calvaire qu'ils ont dû subir en ce lieu. On vous apprend que la traite des noirs a duré 350 ans, que la traite triangulaire vers l'ouest y a été pratiquée d'abord par les Portugais, puis par les Espagnols, les Hollandais, les Anglais et les Français jusqu'en 1848, date de son abolition par la 11ème République à l'instigation de Victor Schoelcher.

Concentrés dans l'Île de Gorée avant d'être embarqués pour la traversée périlleuse de l'océan, les esclaves, souvent arrêtés en famille, se voyaient séparés à jamais, dès leur arrivée sur l'île. Les hommes valides pour y être engrangés comme du bétail, les femmes séparées de leur progéniture, ainsi que les jeunes filles vierges, réservées à d'autres usages que le travail forcé. Parqués dans des cellules de 2m40 sur 2m40, à trente, assis le long du mur, entassés, les pieds entravés par des chaînes, empêchant leur révolte et leur évasion, ils ne pouvaient sortir qu'une seule fois par jour, lorsqu'ils ne l'avaient pas déjà fait sur place, pour satisfaire leurs besoins. Ceux qui se rebellaient au cours de leur séjour, considérés comme des récalcitrants, étaient placés à l'isolement dans des cellules plus petites et soumis au gardiennage plus tatillon que celui des autres. Les malades et les mourants ne recevaient naturellement aucun soin, et leurs cadavres étaient évacués immédiatement par la porte de la mer, celle du départ sans retour.

Mais qui gardait tout ce monde? Des gardes du cru, recrutés par les autorités du moment, des locaux qui ont trempé dans la traite pendant tout le temps qu'elle a duré, sans l'ombre d'un scrupule. On ne peut manquer d'être frappé par cette concentration d'inhumanité en un lieu si

exigu. La Maison des Esclaves que l'on visite — et il y en avait plus d'une — ne devait pas contenir plus de 3 à 4000 esclaves, retenus ici pendant 3 mois, quelquefois plus. Et même en comptant les déchets éliminés par la maladie et jetés aux requins, la vitesse d'élimination de traitement de cette pâtre humaine n'a pas donné lieu à un traitement industriel accéléré, comme si on prenait son temps, persuadé que cela durerait toujours.

On ignore le temps que les gardiens passaient en cet endroit et la promotion dont ils bénéficiaient. Quoiqu'il en soit, on imagine qu'il y a bien de quoi s'interroger et le travail des historiens si jaloux de leurs prérogatives, ne laisse pas l'impression d'une véritable réponse à toutes ces questions. On comprend peut-être mieux que certains aient eu la préoccupation de provoquer une réponse institutionnelle, paradoxalement aujourd'hui, unanimement réprobée. On comprend que l'on s'efforce ici, au nom des droits humains, de préserver le site et d'y installer des monuments à la libération des esclaves, pour marquer le passage de la barbarie à la civilisation. Celle-ci se rattrape sur le reste de l'île sur laquelle les touristes appelés à gravir la rampe des baobabs n'échappent pas à la contemplation d'œuvres d'art de toutes sortes. Il y a tout en haut des vestiges d'artillerie, un monument installé ici par les Américains en 1999, une voile de bateau en béton, tournée vers l'ouest où "ils" sont tous partis.

Certains y reviennent, tout au moins leurs descendants qui viennent ici à la recherche du passé de leurs ancêtres. Il y a un jour de visite qui leur est réservé : le mardi, jour de fermeture. Ce jour là est réservé aux Américains noirs : aucun blanc n'est toléré en leur présence afin d'éviter les affrontements et leur permettre de faire seuls le deuil de leurs ancêtres.

Dies ire, dies illa.

Bernard Jouanneau.

NOS PROCHAINES REUNIONS

Les lundis 2 nov, 7 dec., 4 jan.
à 19 heures 30
à la "Grenouille bleue"
48, rue Balard, Paris 15^e

Après lecture de ce journal,
donnez-le à vos amis !

UN HOMMAGE AUX JUSTES DES NATIONS

Lors de la remise de la médaille des Justes cette année, une amie d'école du ghetto de Lods de notre fidèle Isabelle Choko, Ruth Eldar, vivant actuellement en Israël, mais venue spécialement en France pour cette cérémonie, a fait une émouvante déclaration que nous vous livrons ici.

"La remise de la Médaille des Justes des Nations à Pierre Nicolini est une cérémonie exceptionnelle. En effet Pierre Nicolini ne reçoit pas cette médaille pour avoir sauvé un enfant juif ou une famille juive entière des rafles nazies, bien que ce fut quelque chose de remarquable : n'est-il pas écrit dans le Talmud que celui qui sauve une seule âme sauve le monde entier? Aussi, que dire de Pierre Nicolini, originaire de Sarreguemines, qui a sauvé mille âmes, dont la mienne et les a même sauvées deux fois.

En effet, je suis née à Lodz : de 1939 à 1944, j'ai été enfermée dans le ghetto de Lodz, auquel les Allemands ont tout de suite donné le nom allemand de ghetto Litzmannstadt. Dans le ghetto, les maladies, la misère. J'y suis restée quatre ans. J'y étais avec mes parents, mon frère et toute la famille. Puis le ghetto a été liquidé en août 1944 et nous avons été envoyés à Auschwitz-Birkenau. Mes parents et mon frère ont été gazés immédiatement et moi, je ne sais pourquoi, je suis restée en vie. J'avais 15 ans.

En automne 1944, j'ai été choisie pour faire partie d'un transport de 1000 jeunes filles envoyées à l'usine "Messap" (après la guerre, il a été établi que cette usine faisait partie du groupe Siemens) située à Halbstadt dans les Sudètes en Tchécoslovaquie, qui fabriquait des bombes à retardement.

A notre arrivée, nous avons reçu chacune, un grabat et une couverture et nous avons été logées dans une des parties de l'usine. De grosses machines y étaient actionnées par un groupe d'une quinzaine de Français, auxquels il nous était absolument interdit d'adresser la parole ni d'avoir le moindre contact avec eux. Parmi ces Français, Pierre Nicolini, l'âme de ce groupe. Bien avant de nous avoir sauvé la vie, Pierre avait déjà montré son caractère exceptionnel. En effet, Sarreguemines avait

été, avec toute l'Alsace Lorraine, annexée purement et simplement par l'Allemagne en 1940 et tous ses jeunes enrôlés de force dans l'armée allemande. Et bien, Pierre avait eu le courage de refuser de combattre dans l'armée allemande. En représailles, il avait été envoyé au "travail forcé" en Allemagne, et c'est dans la "Messapfrabrik", dans les Sudètes que nos destins se sont croisés.

Notre travail était très dur. Les Français travaillaient aux machines en deux équipes de 12 heures chacune, l'équipe de jour et l'équipe de nuit, et nous, les 1000 jeunes filles, assemblions les bombes à la main. Nous aussi nous travaillions en deux équipes de 12 heures, et moi, j'ai toujours travaillé dans la même équipe que celle de Pierre. Chaque bombe était équipée d'une montre, c'était un travail minutieux et délicat. Quant à moi, j'avais été choisie pour un travail encore plus délicat qui consistait à inspecter toutes les heures les pièces des machines à l'aide d'un micromètre et d'une loupe.

Nous étions très affamées et un jour la surveillante a vu que Pierre avait déposé un morceau de pain sur sa machine, pour moi. Elle m'a donné une telle gifle que j'en suis tombée à terre; Furieuse, elle a décrété que nous étions toutes privées de nourriture pendant trois jours. D'habitude, notre repas principal se composait d'un morceau de pain et d'un liquide appelé soupe dans laquelle nageaient des épluchures de pommes de terre. Nos intestins étaient devenus des boyaux desséchés. Aussi, dès le premier jour d'absence totale de nourriture, nous nous sommes évacuées l'une après l'autre. Nous tombions et, de plus, nous devions traîner dehors, l'une après l'autre, nos camarades évacuées. C'est alors que Pierre a entraîné ses camarades dont Monsieur Bontemps — le plus âgé du groupe qui travaillait sur une machine près de mon amie Lilka — ainsi que Lucien, Georges et tous les Français ont fait grève. Ils ont arrêté les machines, osant dire aux Allemands qui les menaçaient de leurs révolvers : "Nous ne reprendrons le travail que lorsque ces jeunes filles auront à manger". Et ils ont tenu bon jusqu'à ce qu'on nous eût apporté un chaudron de notre soupe habituelle, nous

sauvant ainsi la vie pour la première fois. De plus, ce groupe français, les mécaniciens de notre usine, ont eu le courage, tous les dimanches, de jouer des sérénades sous nos fenêtres. En effets, les dimanches, nous ne travaillions pas, mais nous étions enfermées dans l'usine ; alors nous nous précipitions aux fenêtres, nous penchant à travers les barreaux : comment des hommes nous regardaient, nous qui avions toutes la tête rasée, étions vêtues de guenilles horribles? Nous étions heureuses d'être considérées comme des êtres humains, des femmes, alors que pour les Allemands, nous n'étions rien, moins que rien. Pierre jouait du violon, Lucien de l'accordéon et Georges chantait. Ces Français nous ont permis de tenir, de ne pas totalement désespérer.

Plus tard, au début du mois de mai 1945, juste avant la fin de la guerre, les Russes se sont approchés de Halbstadt et lorsqu'ils se sont trouvés tout près de l'usine, les Allemands ont pris peur et se sont enfuis. Mais auparavant, ils nous avaient enfermées, toutes les mille jeunes filles, dans l'usine qu'ils avaient fermée à clé et mis une bombe pour faire sauter l'usine. Au moment de s'enfuir, un nazi — c'était un homme bon — a montré à Pierre où était placée la bombe. Pierre a couru, a désamorcé la mèche déjà enflammée et nous a ainsi sauvées, une deuxième fois d'une mort certaine. Ensuite Pierre et ses compagnons ont forcé le lourd portail et nous sommes sorties, heureuses, criant, riant, chantant pleurant, ne pouvant croire que nous étions libres. Oui, libres! Les Français ont quitté Halbstadt bien avant nous. Il ont été rapatriés le 10 mai 1945. Lorsque leur train est entré en gare d'Halbstadt, ils ont écrit en grand sur tous les wagons : "Vive la France" et "Vive de Gaulle", et nous avons cueilli toutes des fleurs des champs qui entouraient l'usine et en avons rempli leurs wagons. Quand le train a démarré, nous avons toutes agité nos foulards. Oui, ces Français nous aimait. Si jamais, Lucien, toi qui voulais unir nos deux destinées, je ne te retrouve pas, sache que cette cérémonie t'est aussi destinée avec la reconnaissance de notre groupe pour tous les Français de Halbstadt."

"Pourquoi les criminels de guerre peuvent rire en France"

Samedi 11 juillet, dans l'émission "Répliques" d'Alain Finkielkraut sur France Culture, débattent Michel Zaoui (avocat des parties civiles dans les procès Barbie, Touvier, Papon) et Antoine Garapon (Secrétaire Général de l'Institut des hautes études politiques).

Me. Zaoui évoque les arguties juridiques qu'il a fallu déployer pour que les résistants soient présents lors des procès, suite au refus de la France de signer la Convention Internationale contre les crimes de guerre après la Seconde guerre mondiale, puis en 1968, 1974 et lors de la création de la Cour pénale internationale où la France aurait eu à nouveau la possibilité de ratifier la convention internationale contre les crimes de guerre.

En revanche, contrairement aux crimes de guerre qui restent impunis, la France le 26 décembre 1964, a voté une loi contre l'impréscriptibilité des crimes contre l'humanité.

Patrick Grocq.

La montée de l'extrême droite en Hongrie et en Roumanie menace les minorités ethniques

En intégrant l'Union européenne, la Hongrie et la Roumanie se sont engagées à respecter les droits de l'homme. Les propos racistes et antisémites sont interdits dans la presse, une journée commémorant la Shoah a été instituée et l'enseignement du génocide des juifs et des tsiganes y est devenu obligatoire. La Roumanie a créé une commission internationale sur l'histoire de sa collaboration avec l'Allemagne nazie, les statues à la gloire du dictateur Ion Antonescu ont été enlevées et une loi contre le négationnisme promulguée. La Hongrie s'apprête à légiférer dans ce sens. La dynamique européenne a été très bénéfique à ce titre. Pourtant la situation des minorités religieuses et ethniques s'est récemment détériorée avec l'essor de partis ultranationalistes, xénophobes, antisémites et violemment anti-roms qui inquiètent désormais jusqu'aux instances de l'Union Européenne.

En dépit des efforts gouvernementaux, après quarante années de chape de plomb communiste, nombre de Hongrois et de Roumains ignorent ou déniennent les responsabilités de leurs gouvernements et d'une partie de leur population dans l'extermination des juifs et des tsiganes européens. En Hongrie, plus de 500.000 juifs hongrois sur les 750.000 personnes qui formaient cette communauté furent exterminés par les Allemands et les "Flèches croisées", le parti hongrois nazi dirigé par Szalasi. Quant à l'extermination des roms d'Europe centrale, notamment des roms hongrois à laquelle les "Flèches croisées" ont également pris part, elle est peu étudiée en raison du manque de documents les concernant et de leur propre tradition (le peuple tsigane n'est pas un peuple du souvenir, mais de l'oubli), mais elle concerne des milliers de roms hongrois. En Roumanie, la moitié des 760.000 juifs roumains furent exterminés par les soldats allemands et roumains, avec parfois le concours de la population civile. Et les historiens ont documenté que si le dictateur Antonescu a arrêté les déportations des juifs en 1943, c'est parce qu'il avait compris que l'Allemagne perdrait la guerre (nombre de Roumains considèrent Antonescu comme un "sauveur des juifs"). Quant aux roms de Roumanie, plus de 20.000 d'entre eux furent exterminés avec le concours des soldats roumains et d'une partie de la population.

Aujourd'hui, la Hongrie (10 millions d'habitants) compte 100.000 juifs dont 75.000 vivent à Budapest et de 600.000 à

800 000 roms. La Roumanie (21,5 millions d'habitants) compte une population rom de 1,8 à 2,5 millions de personnes tandis que sa communauté juive est presque entièrement éteinte, avec moins de 6.000 personnes âgées (une grande partie des juifs roumains qui ont survécu sont partis en Israël dans l'après-guerre). Si la minorité juive est bien intégrée à Budapest, la situation des roms de Hongrie et de Roumanie est catastrophique. Sédentarisés depuis longtemps et vivant dans des zones rurales ou en marge des villes, les roms ont été les grands perdants du passage à l'économie de marché. Ils vivent pour la plupart dans des conditions de profonde insalubrité et sont souvent menacés d'expulsion avec la privatisation des terres. Plus de 70% des roms d'Europe Centrale sont sans emploi, une proportion inverse de celle des années 1970. Souvent illétrés ou analphabètes, leur faible degré de qualification professionnelle les pénalise, tandis que leurs enfants sont majoritairement orientés vers des écoles pour attardés mentaux.

Pour lutter contre leur mise à l'écart de la société, l'Open Society Institute (OSI), la fondation du richissime George Soros, a permis depuis 1991 la formation d'une élite intellectuelle rom en finançant un important réseau d'ONG locales. Et l'Union Européenne finance d'ambitieux programmes sociaux en faveur des roms d'Europe centrale centrés sur leurs problèmes de scolarisation, d'emploi et de logement. La Roumanie a même instauré une politique de discrimination positive en leur faveur. Mais l'amélioration de la condition des Roms est lente et les mentalités leur sont souvent hostiles.

C'est dans ce contexte et en pleine crise économique que les élections européennes ont vu la progression des partis d'extrême-droite dans toute l'Europe, notamment en Hongrie et en Roumanie. Le parti Jobbik en Hongrie a obtenu 15% des voix et le parti de la Grande Roumanie, 7% des voix. Au-delà des chiffres, ce qui inquiète est la violence de ces partis et de leurs milices contre les roms, et le soutien implicite d'une partie de la population.

En Hongrie, le parti Jobbik dispose d'un mouvement milicien et paramilitaire, la Garde hongroise qui se veut l'héritière des "Flèches croisées" de Szalasi. Le parti déclare vouloir rendre la Hongrie aux Hongrois et rétablir la pureté d'une nation chrétienne. Il vise la reconstitution de la grande Hongrie avec la réintégration des régions slovaques et roumaines où vivent d'importantes minorités hongroises. Et il

parle de *nettoyer le pays*, accusant les juifs de voler l'argent du gouvernement et les roms de vivre de crimes. La violence des affiches du parti Jobbik pendant la campagne européenne a contraint la commission européenne et le gouvernement hongrois à réagir, sans réelle efficacité. En juillet 2009, une centaine de personnes ont attaquée la synagogue de la rue Dohany, l'un des plus beaux monuments de la ville. Quant aux exactions commises par la Garde hongroise contre les roms, elles se multiplient : injures, attaques au cocktail Molotov et des meurtres, comme ceux de Robert Csorba et de son fils, fauchés par des rafales de mitrailleuses, en février 2009 tandis que leur maison était incendiée. La police locale conclut que l'incendie est dû à un court-circuit et que les victimes étaient décédées en raison de leurs brûlures. C'est grâce à l'action de la députée européenne Viktoria Mohaczi, elle-même rom et menacée de mort à plusieurs reprises, que l'enquête a été reprise par la police nationale.

En Roumanie, le parti de la Grande Roumanie dénonce l'influence occidentale, le délitement de l'Etat et de l'ancien ordre social, l'impératrice et la corruption des élites au pouvoir. Le parti mène une propagande antisémite, anti-hongroise et anti-rom avec des affiches dont les slogans sont notamment "Mort aux tsiganes" ou "Les roms hors de Roumanie". Là aussi, les roms sont victimes d'injures raciales et d'agressions physiques, d'attaques contre leurs maisons et leurs villages...

La violence et les discriminations dont sont victimes les roms se multiplient partout ailleurs en Europe : en Italie, en Slovaquie, en Tchéquie où des clips télévisés ont appelé à une *solution finale* contre les roms. La montée de l'extrême-droite en Hongrie et en Roumanie est révélatrice du malaise européen et de la montée du racisme et de l'antisémitisme. Si le Conseil de l'Europe vient de publier voilà quelques jours un rapport très critique sur la situation des roms en Tchéquie, dénonçant la complicité "de responsables politiques de haut niveau, dont des ministres et des élus locaux" dans les violences contre les roms, l'Europe ne répond pour le moment qu'avec faiblesse à ces attaques, les qualifiant toujours d'actes isolés. Il est grand temps de parler ouvertement de la violence et du racisme dont souffrent les roms et de mobiliser l'opinion publique en leur faveur.

Rose Lallier.

Un grave recul des droits de l'homme : la Cimade n'interviendra plus dans l'ensemble des centres de rétention administratifs

La Cimade se sera battue jusqu'au bout devant la justice, mais a finalement perdu le monopole de l'accès aux étrangers sans papiers placés dans les Centres de Rétention Administratifs (CRA). Rappelons que le ministre Horteufex décide d'une réforme en 2008, avec la division du "marché" de la rétention en huit lots. Sur ce point, son successeur, M. Besson, aura finalement gagné. Ce sont 6 associations qui interviendront dans les CRA selon une logique géographique. M. Horteufex souhaitait également que la Cimade s'engage à "respecter une confidentialité" ce qui aurait empêché toute action de témoignage. Sur ce point, le juge administratif a tranché en donnant raison à la Cimade en mai 2009, au motif que la confidentialité ne permettait plus *d'atteindre, dans son intégralité, l'objectif fixé par le législateur (...) à savoir mettre les étrangers retenus à même d'assurer l'exercice effectif de leurs droits.*

A première vue, la Cimade aurait remporté l'essentiel en préservant le droit de témoigner. Quant à la fin de son monopole, qui pourrait y voir à redire? La mise en œuvre de la concurrence entre les associations n'est-elle pas saine et positive? La théorie économique n'enseigne-t-elle pas que la situation monopolistique est contraire à l'intérêt général? C'est toute l'habileté de la rhétorique du ministère de l'immigration qui se manifeste à cet égard, avec l'utilisation des termes de "marché" et de "monopole".

Personne ne conteste la qualité du travail de la Cimade. Cette association pourrait d'ailleurs s'enorgueillir d'une histoire qui l'a toujours placée aux côtés des plus faibles et des persécutés. Rappelons que la Cimade fut fondée en 1939 par des protestants pour aider les réfugiés d'Alsace Lorraine, qu'elle étendit son aide aux réfugiés espagnols et allemands et qu'elle apporta son soutien aux juifs persécutés par le régime de Vichy, notamment au Chambon-sur-Lignon. Devenue œcuménique, la Cimade vint en aide dans les années 1960 et 1970 aux réfugiés d'Europe de l'Est et des dictatures d'Amérique latine, puis aux Vietnamiens et Cambodgiens. Depuis la fin de l'émigration de travail en France en 1974, l'association s'est de plus en plus vouée à l'aide des étrangers en situation irrégulière. Le début des années 1980 voit le durcissement des politiques migratoires et l'instauration du retour forcé des étrangers sans papiers.

En 1984, la Cimade signe une convention avec les pou-

voirs publics pour être présente dans les CRA où sont retenus les étrangers en instance d'expulsion. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, souhaita qu'une association soit présente dans les CRA (seuls les parlementaires français peuvent également y pénétrer) afin de faire contre poids à la police et à l'administration des centres et que l'opinion soit informée objectivement. Alors que la législation sur le droit au séjour est toujours plus complexe et restrictive, la Cimade apporte son expertise et ses conseils aux étrangers afin qu'ils puissent faire respecter leurs droits.

Ses moyens d'action? 80 permanences implantées sur tout le territoire et animées par un solide réseau de 2.000 bénévoles et salariés spécialistes du droit des étrangers. Ce n'est pas un hasard si l'administration pénitentiaire vient de signer avec l'association une convention nationale pour consolider son intervention à la fois humanitaire et juridique en milieu carcéral. Les associations qui travailleront dans les CRA cherchent d'ailleurs à embaucher des employés de la Cimade. L'argument d'une meilleure efficacité du travail associatif dans les CRA par la multiplication des associations ne résiste donc pas à l'examen des faits. Les acteurs de terrain s'inquiètent déjà du recul concret du droit des étrangers que la fin du monopole de la Cimade devrait entraîner.

Quand aux effets négatifs de cette réforme sur la fragmentation de l'information et la difficulté inédite de publier un rapport annuel au plan national, ils sont évidents. Les rapports de la Cimade permettaient d'alerter l'opinion sur ce qui se passe aujourd'hui en France, avec l'enfermement de personnes qui sont des parents d'enfants français, des conjoints de français, des victimes de la double peine, mais aussi des réfugiés mis dans l'incapacité de demander l'asile. Nous ne pouvons qu'espérer que les six associations travailleront ensemble à l'élaboration et la publication d'un tel rapport.

C'est à un nouveau recul des droits de l'homme que nous venons d'assister. La Cimade dit "regretter que le gouvernement traite les droits de l'homme comme un marché" et pense "payer sa liberté de parole". Espérons que la tradition et la détermination de cette association éprouve de justice et de pragmatisme permettra dans les faits de contrecarrer ce recul inquiétant.

Rose Lallier

MEMOIRE PERSONNELLE

2009 : deux jeunes enfants de 6 et 8 ans sont soupçonnés d'avoir volé un vélo, accusés par la mère d'un autre garçon. Les deux accusés portaient un nom arabe. La police intervient et envoie six agents et deux voitures pour interroger ces dangereux individus et les ramener au commissariat pour être interrogés pendant deux heures avant que leur innocence ne soit reconnue.

1940 : Deux jeunes enfants de 4 et 7 ans sont soupçonnés d'avoir dérobé des survêtements alors qu'ils regardaient un match de football. Accusés immédiatement ces deux garçons portant un nom juif étaient forcément coupables. Les gendarmes sont venus chez eux les interroger et il a fallu plusieurs heures pour qu'ils soient libérés.

Alors quelle différence entre ces deux polices?

Si je vous raconte cela, c'est parce que l'histoire du vélo m'a fait me souvenir ce qui était arrivé à mon frère et à moi à Brive où nous venions d'arriver après avoir quitté Paris.

C'est ma petite "madeleine". C'est après que nous nous sommes définitivement cachés. J'ai longtemps cru que les hommes avaient fait des progrès : et bien non.

Daniel Rachline.

LA COMMEMORATION DES RAFLES DU VEL D'HIV DE JUILLET 1942

Nous avons assisté à cette émouvante cérémonie, Maître Bernard Jouanneau et moi-même, en compagnie d'anciens déportés et des différentes personnalités officielles.

La parole a été donnée successivement à notre nouveau ministre d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Monsieur Hubert Falco qui a rappelé ces terribles journées, fruit de la collaboration du gouvernement français avec les Allemands.

Mais cette fois il a surtout insisté sur le travail secret des Justes, lesquels, au mépris du danger, ont sauvé de nombreux juifs.

Des interventions de Messieurs Delanoë, Jean-François Guttman, Alain Goldmann, Olivier Kaufman, Richard Prasquier, David de Rothschild, et de Madame Florence Yaubman, ont été touchantes et celle de Simone Veil, remarquable comme d'habitude.

Mais je souhaiterais mettre l'accent sur le témoignage de Sarah Montard, une rescapée, une jeune fille âgée à l'époque de 14 ans. Elle a été arrêtée avec sa mère, mais celle-ci, assistant sur place à l'arrivée des invalides et des mourants, ne croyait plus aux promesses faites par les policiers français concernant leur futur travail. De toutes ses forces elle a poussé sa fille à s'évader.

Par miracle, Sarah réussit à se faufiler et sortit dans la rue. Sa mère arrive à la rejoindre après une vingtaine de minutes et toutes les deux se dirigent rapidement chez des amis, non juifs, qui les reçoivent en pleurant. Malheureusement cette relative "liberté", car elles errent de cachette en cachette, ne dure que deux ans. Elles sont dénoncées et déportées à Auschwitz le 30 mai 1944. Par miracle elles survivent malgré les horreurs des camps.

Toutes les deux représentent l'exemple même de ce que furent durant cette période, le courage des Justes et l'abomination des délateurs. Sarah Montard, comme de nombreux déportés, témoigne depuis des années dans les établissements scolaires et reçoit un important courrier qui l'encourage à continuer à transmettre "la Mémoire".

Isabelle Choko.

BURQA MADE IN FRANCE

Pour qui fréquente assidûment les marchés depuis des années et qui n'est pas insensible aux changements, force est de constater qu'au fil du temps la tenue vestimentaire de certaines femmes et plus précisément de femmes musulmanes, s'est beaucoup modifiée.

En cette occurrence le marché est un observatoire de premier ordre car c'est un lieu de rassemblement où les femmes sont encore majoritaires – et pour cause !!

En une quinzaine d'années on a pu voir des jeunes femmes passer du jean et T shirt à une tenue beaucoup plus stricte et au port de ce qui a déjà fait couler beaucoup d'encre : le voile.

Aujourd'hui le voile n'émeut presque plus, on pourrait dire que c'est la version light du signe extérieur d'observance de la religion musulmane. Il fait désormais partie intégrante du paysage français et l'on n'en parle quasiment pas. En revanche ce qui depuis quelques mois apparaît comme un phénomène nouveau que l'on retrouve de plus en plus sur ces mêmes marchés et qui fait beaucoup jaser, c'est le voile noir intégral, voire la burqa. On croirait une mode... De plus en plus de femmes (jeunes) portent ce vêtement qui le couvent intégralement ne laissant paraître que leurs yeux.

Malheureusement plus qu'une mode il s'agit, il faut le craindre, du signe d'une

prise de plus en plus forte des fondamentalistes musulmans qui imposent à leurs ouailles des usages contraires aux règles de la République. Et ces usages touchent prioritairement les femmes qui se retrouvent "emmurées" dans un costume qui n'a rien à voir avec la tradition vestimentaire d'un islam français ou maghrébin. La burqa est un vêtement afghan. Il est le symbole même de toutes les violences faites aux femmes dans ce pays et d'un islam rigoriste étranger à l'islam pratiqué en France, mais que l'on essaie d'importer.

Faut-il pour prévenir ce grignotage pernicieux et sournois de l'intégrisme interdire par une loi le port de la Burqa ? difficile de répondre à cette question .

Une loi interdisant le port de ce vêtement ne ferait-elle pas se crisper encore davantage une partie de la population ? Ne rien faire ne favoriserait-il pas le pouvoir des intégristes ?

Difficile de trancher.

Peut-être existe-t-il une solution intermédiaire qui consisterait à reconsiderer la politique d'intégration de la France qui depuis quelques années, semble faillir et laisser le libre champs aux plus radicaux.

Une chose est sûre : c'est la laïcité qui une fois encore, prend un sacré coup de plomb dans l'aile!

Lison Benzaquen.

Quis custodiet ipsos custode ?

Qui surveille les surveillants ? Excellente question posée ces jours-ci par des ONG de défense des droits de l'homme qui font la une non pas par les méfaits qu'elles dénoncent, mais par leur propre comportement.

D'abord nos amis de la LICRA, avec leur président UMP à leur tête. Patrick Gaubert, si prompt à se constituer partie civile contre le préfet Girot (ce que l'on peut comprendre), a été encore plus prompt à venir au secours du ministre de l'Intérieur qui a connu le malheur de voir ses (plus récents) propos racistes filmés (et malgré les efforts pour les cacher, diffusés). N'empêche, Gaubert est là pour nous affirmer que Brice Hortefeux n'est pas raciste (je ne sais rien du cœur de M. Hortefeux : qu'il croit à ce qu'il dit ou qu'il joue sur le fond raciste de ses amis militants UMP, je m'en fous... ses propos sont racistes). M. Gaubert nous assure : il n'y a pas eu "d'insultes", et sans insultes, pas de racisme, selon la nouvelle doctrine de la LICRA. Et pas de racisme tant qu'il s'agit d'Auvergnats et pas d'Arabes. Et pas de racisme lorsqu'il s'agit de comparer l'apparence d'un tel avec le "prototype" de sa supposée origine ethnique. C'est bon à savoir que l'on pourra désormais dire de M. Gaubert sans être taxé d'antisémitisme qu'il ne correspond pas au prototype du Juif, puisque son nez n'est pas crochu et qu'il n'est pas radin.... Bref, la perte définitive de la crédibilité en tant qu'association anti-raciste de la doyenne de celles-ci. Une perte énorme, qu'il faudra pleurer longtemps.

Je serai plus bref sur l'histoire de Marc Garlasco, analyste militaire de Human Rights Watch, et critique particulièrement acerbe d'Israël et son armée. Dans le civil, après avoir dénoncé les crimes contre l'humanité d'Israël, M. Garlasco a d'autres passions, dans le genre collectionneur de souvenirs nazis. C'est vrai que l'on retrouve parfois chez les pompiers des pyromanes...

Marc Naimarck.

HALTE A L'HEMIPLÉGIE MEMORIELLE

Monsieur Jérôme Garcin est un critique littéraire très talentueux. Pourtant, sa critique récente (*Nouvel Obs*) du roman de Laurent Mauvignier (*Des hommes*) me laisse un arrière-goût très amer.

Louer les qualités d'un écrivain, soit, encore faut-il que celles-ci soient au service de la vérité, et non pas d'une vision unidirectionnelle des choses. Or, monsieur Mauvignier fait ici preuve d'une véritable hémiplégie de la mémoire. Certes, il est incontestable que de nombreux appels sont revenus fortement traumatisés par la guerre d'Algérie. Mais ils n'étaient pas les seuls. Car l'auteur ne parle que de leurs souffrances, et monsieur Garcin lui emboîte le pas, qui en voit un revenir dans son village natal pour "broyer du noir et se battre avec ses fantômes". Dans un "lamento collectif", ils ne "trouvent pas la paix". Or, il faut "rendre la parole aux sans-voix, arracher des aveux aux taiseux", car "c'est la guerre d'Algérie qui l'a brisé, qui a fait de lui une épave". Ils sont "marqués à vie par des images tellement atroces qu'on ne sait pas se les dire à soi-même". En outre, parler de "casser du bougnoule", de "fellaghas tués, filles violées, bombardements au napalm", ça impressionne à coup sûr.

Tout cela est certes joliment dit, mais ne traduit hélas que des choses vues par le même bout de la lorgnette. Pour sa défense, il est vrai que l'auteur est né en 1967, et n'a donc rien connu de cette sale guerre; quant au critique, il semble n'avoir qu'une connaissance fort rudi-

mentaire de cette tragédie qui débute en 1954 et prit fin en 1962. En ce cas, je me tiens à la disposition de ces messieurs pour compléter leur information.

En 27 mois de service comme médecin appelé entre 1960 et 1962, j'ai certes vu tout ce qui fait l'objet de ce roman. Mais pas que. J'ai vu bien d'autres choses, d'autres saloperies, que ces messieurs semblent ignorer, ou qu'ils préfèrent taire.

Savent-ils, par exemple, que si tant de musulmans algériens sont devenus harkis, c'est par ressentiment envers le FLN qui avait massacré leurs familles? Savent-ils que ces mêmes harkis, qui croyaient en la France, ont été lâchement et volontairement désarmés par celle-ci pour être plus sûrement livrés aux égorgateurs (coupés en deux, brûlés vifs, enterrés vivants, et j'en passe...).

Savent-ils qu'à Alger, plusieurs enfants ont été égorgés par les employées de maison qui les avaient élevés, ceci sur ordre du FLN? Des tourments de leurs parents, pas un mot dans le livre.

Savent-ils que tous les appelés ne se sont pas conduits en Algérie de façon exemplaire? J'en ai vu, après quelques mois de service armé, quitter les quais d'Alger en baissant leur pantalon pour montrer leurs fesses à la population. Mes oncles et cousins, partis d'Algérie et morts pour la France en 1914/18 et 1940/45, ne s'étaient jamais conduits de façon aussi indigne et aussi lâche.

Je pourrais aussi leur parler de ces soldats français que l'on ne se contentait pas de tuer, mais que l'on éventrait, dont on

crevait les yeux, etc.... De mon copain Amar, gardien de but talentueux, qu'une bombe idiote déchiqueta dans un bus algérois. Des 80 victimes civiles de la fusillade du 26 mars 1962 rue d'Isly à Alger, quand l'armée française tira délibérément (sur ordre) sur des civils désarmés? En parle-t-on, du cauchemar de leurs familles et des survivants?

Et enfin, savent-ils que, en juillet 1962, lorsque plus d'un million de Français d'Algérie furent rapatriés (alors que le gouvernement n'attendait tout au plus que quelques vacanciers), cela donna lieu à une telle pagaille sur le port de Marseille que le maire de l'époque, le gentil Gaston Defferre, excédé, proposa de "rejeter cette racaille à la mer"? Oui, j'ai bien dit *racaille*, c'est le mot qui fut employé, mais curieusement, à l'époque, nul ne s'en offusqua. Au fait, qui en parle, de ces déprimes, de ces suicides, de ces "sans-voix", de ces "taiseux"?

A la réflexion, je crois, hélas, que même avec toutes ces précisions, le roman, bien que plus conforme à la vérité, aurait connu moins de succès. Car même si c'est au détriment de l'honnêteté la plus élémentaire, il faut rester politiquement correct. Mais c'est égal, tant qu'à faire pleurer dans les chaumières, autant répartir les larmes sur toutes les victimes, et pas seulement celles que l'on se choisit.

Enfin, c'est sans doute comme cela que l'on écrit l'Histoire. Mais décidément, je ne m'y ferai jamais!

Guy Zerhat.

ALIAS CARACALLA

de Daniel Cordier

Daniel Cordier, résistant de la première heure, secrétaire de Jean Moulin pendant la guerre, sera l'infatigable défenseur de sa mémoire et son historiographe. Aujourd'hui il nous livre son autobiographie depuis sa naissance en 1920 jusqu'à l'arrestation de Jean Moulin en Avril 1943.

Dans ce livre passionnant, Cordier dépeint sans fard son milieu d'extrême droite, viscéralement antisémite et au maurassisme exacerbé. Quand à 19 ans il rejoint la France Libre dès le 18 Juin, il croit rester fidèle à ses idéaux d'Action Française. Jean Moulin, que de Gaulle avait chargé d'unifier tous les mouvements de la Résistance, le recrute comme son secrétaire personnel. A ce poste terriblement exposé, il connaîtra tous les diri-

geants des réseaux avec leur héroïsme, leurs petits travers ainsi que les luttes de pouvoir et les rivalités.

Au fil des pages se dessinent les relations exceptionnelles, presque filiales, qui se tissent entre un homme dans la force de l'âge et ce tout jeune combattant qui ne connaît pas son chef que son nom de guerre, Rex.

Progressivement, sous l'influence de Jean Moulin, Cordier remet en question ses idées maurassiennes. C'est ainsi qu'il est amené à héberger pour une nuit un Juif en péril — peut-être le premier qu'il ait jamais rencontré — il découvre avec étonnement que son protégé n'a ni le nez, ni les doigts crochus et même qu'il a l'élégance de laisser un mot de remerciement lorsqu'il quitte discrètement le logement où Cordier l'a accueilli.

L'influence de Jean Moulin s'exerce aussi sur son éveil au monde. Il l'initie, entre autres, à la peinture, lui qui ne connaît rien de plus beau que les chromos des calendriers des PTT.

Le livre prend fin à l'arrestation de Jean Moulin. On aurait aimé qu'il se poursuive tant Caracalla, le surnom donné à Daniel Cordier par Roger Vailland dans *Drôle de Jeu*, nous a émus et fascinés. Sachez seulement qu'après guerre, dans la droite ligne de Jean Moulin, il ouvrira une galerie de tableaux et que, tout récemment, il vient de faire don de sa collection personnelle au Centre Pompidou. Une belle et noble personnalité!

Hélène Eisenmann.

frères d'ombre et de lumière

En célébrant le 150^{ème} anniversaire de la Renaissance de Knut Hamsun cette année, la Norvège semble désormais prête à oublier ses sympathies pronazies. Tout comme la France blanchit Louis Ferdinand Céline.

Ils ne se sont jamais rencontrés. Mais dans "Le Pont de Londres", Céline lui rend hommage, en nommant un voilier "Le Roi Hamsun".

Hamsun, né en 1859, grandit sur l'île de Hamarøy, dans le Nord, mais s'exile dès 15 ans aux Etats-Unis, exerçant tous les métiers. Autodidacte, il se nourrit de livres: Strindberg, Dostoïevski, Twain... mais préfère avant tout la vie paysanne, la nature et la terre.

Le roman "La Faim" (1890) le rend célèbre du jour au lendemain. Il a lui-même vécu des hallucinations et des carences physiques et mentales semblables au héros, mais s'intéresse avant tout à "l'infinie variété des mouvements de ma petite âme".

Avec "La Faim", Hamsun entre dans la cour des grands. Le roman incita Henry

Miller à écrire. André Gide y vit l'*un des grands livres de la littérature européenne* et Arthur Koestler une nouvelle façon d'écrire.

En 1920, il obtient le Prix Nobel. La gloire littéraire est désormais assurée. Mais l'homme intrigue. Il méprise les systèmes démocratiques, tout comme Nietzsche. Germanophile, il détesta l'Angleterre, lui préférant l'autoritarisme, la jeunesse et l'avenir allemand.

Son homologue français, Céline, verse carrément dans l'antisémitisme, notamment dans "Bagatelles pour un massacre". Chez Hamsun, c'est plus indirect. Il soutint le parti nazi norvégien dès 1936, et les Allemands sous l'Occupation. Icône nationale, il appela ses jeunes compatriotes à déposer les armes. En 1943, il se rendit chez Hitler, et fit don de sa médaille Nobel à Goebbels. Il demanda bien à Hitler d'améliorer les conditions de vie des Norvégiens, mais écrit en même temps une nécrologie élogieuse à sa mort. Se sentant trahi, ses lecteurs brûlèrent ses livres.

Pour leur éditeur norvégien, Gordon

Hølmebakk, Céline et Hamsun furent des artistes avec des antennes politiques déficiennes, des fascistoides, tout comme Ezra Pound, Gertrude Stein, TS Eliot, voire Pirandello, qui donna sa médaille Nobel à Mussolini.

A la fin de la guerre, Céline s'enfuit. Hamsun, âgé de 86 ans, fut assigné à résidence à Nørholm, jugé pratiquement fou par les psychiatres. Condamné finalement à une amende, il mourut en 1952. En 1951, Céline revint en France, après son jugement, suivi de son amnistie. "Morts" politiquement, ils se retrouvent au sommet de la littérature mondiale.

En 1977, les romans de Céline sont finalement publiés en Pléiade; une forme de consécration. Les Norvégiens hésitent. Hamsun est un cas, un complexe.

Mais en 2009, la Norvège décide enfin de le célébrer. Ce qui n'empêche pas l'éternel débat de reprendre. On n'en finit jamais avec Hamsun. Ni avec Céline.

Tous deux sentent le soufre.

Vibeke Knoop.

une dictature fasciste à nos portes

Nous devons nous rendre à l'évidence. Encore une fois notre angélisme nous a fait prendre nos désirs pour des réalités. Nous avons voulu voir, espéré évidemment, que les manifestations dans les principales villes d'Iran, de citoyens courageux et écoeurés à la suite de l'énorme fraude électorale, marquaient le début d'un printemps iranien. Nous avons voulu croire que survenaient enfin les prémisses de la chute de ce régime vieux de 30 ans sous les coups de boutoir d'une jeunesse avide de liberté et de modernité. Que les nouvelles générations impatientes et frustrées allaient enfin se débarrasser des vieux barbons... Las!

Vieux, ce régime l'est à coup sûr, mais il n'est pas que cela. Il est aussi un régime d'oppression de l'individu, oppression qui s'insinue dans sa vie quotidienne et jusque dans son esprit. Il traite aussi bien de sa façon - à il ou elle - de se vêtir, que de ce qu'il ou elle fait, exprime, lit, regarde, écoute, aime, prie, etc... L'individu y est constamment surveillé par une armée de gardiens des consciences autant que de la pureté de la révolution. Et ces gardiens sont partout. Le nouveau président "élu" ne s'est-il pas vanté de pouvoir mobiliser en une journée 7 millions de ses partisans?

Alors, que pèsent les manifestations de ceux à qui on a volé les voix, réprimées immédiatement dans le sang par des hordes de nervis à motos et matraques? Que pèsent les manifestants battus et arrêtés par centaines? Que pèsent les procès staliniens où les accusés se repentent d'avoir contesté les résultats du scrutin, et où ils sont accusés de collusion avec les pays occidentaux... Que pèsent ces photos (qui ont fait le tour du monde) du visage

ensangléant de la jeune Neda Agha-Soltan, assassinée froidement par balle par un milicien bassidj et qui est devenue l'icône de la révolte?

Rien. Vétilles. Il ne se passera rien. Le propre de ces dictatures est de ne jamais tenir compte de ces mouvements. Comment cette république islamique sur laquelle se fondaient les espoirs de millions de déshérités, et qui souhaitait devenir un modèle pour d'autres peuples, en est arrivée là? C'est que son président, lui-même issu des gardiens de la révolution, s'est accaparé tous les pouvoirs régaliens. Il a placé ses hommes aux postes clés, des idéologues à la tête de l'armée et regroupé les corps de milices, pour en faire sa propre police politique, ... ses "sections d'assaut". Fort de ses pasdarans embrigadés qui intimident la population, des gardiens des bonnes mœurs qui l'épient, et des milices armées bassidj qui quadrillent le pays, le régime a pu noyauter les bureaux de votes et transformer son échec en coup d'état. De nombreuses sources locales indiquent qu'en réalité, il ne serait arrivé que 3^{ème}... Les autres candidats peuvent s'époumonner, les démocraties condamner, il ne se passera rien. La molâhcratie continuera, plus obscurantiste et conservatrice encore.

Cela ne pourrait être dramatique que pour le peuple iranien opprimé, mais ce régime est aussi une menace pour le reste du monde. Sa volonté délibérée d'obtenir l'arsenal nucléaire militaire sous couvert de recherche civile, son insistance suspecte à cacher depuis de nombreuses années aux observateurs de l'AIEA, ses avancées dans ce domaine, en disent très long.

Comme en disent long les essais de tirs de missiles à longue portée. Comme en disent long également l'implantation de pasdarans en Erythrée permettant à l'Iran, en cas de crise, de fermer d'un seul coup la Mer Rouge et le Golfe Persique avec les conséquences d'approvisionnement en pétrole que l'on imagine.

Pendant l'élection hold-up qui détourne l'attention, les affaires nucléaires continuent. Ahmadinedjad continue à mener en bateau la communauté internationale. Dès qu'il aura procédé à son premier essai atomique souterrain, cela ne saurait tarder, il deviendra aussitôt le champion d'un Islam chiite expansionniste qui entraînera les foules, y compris sunnites.

Dès lors, avec son levier nucléaire, rien ne saurait l'arrêter.

Laisser cet homme, qui menace ouvertement de rayer un Etat de la carte, détenir cette puissance, est proprement suicidaire.

Pourtant, à ce jour, seules de bien maigres sanctions sont appliquées. Aucune date butoir n'est imposée à l'Iran pour stopper sa course à l'enrichissement d'uranium. Cela nous rappelle avec effroi la politique d'*appeasement* de Chamberlain, en d'autres temps...

La bonne volonté et la politique de la main tendue de Barack Obama ne sont-elles pas considérées comme des fai-blesses? Sans doute, car rien ne vient répondre à cette offre de dialogue. Où se situent les limites de la patience? L'Iran devrait se méfier des colombes déçues, elles peuvent se révéler de terribles faucons, et Obama nous réservent quelques surprises...

Maurice Benzaquen.

A LIRE ...

JUGEMENTS DERNIERS

Joseph Kessel

Ed. Texto

6 février 1964 : discours de réception à l'Académie Française par Joseph Kessel :

“...Pour remplacer le duc de la Force dont le nom magnifique a résonné glorieusement pendant un millénaire dans les annales de la France... Qui avez-vous désigné? Un russe de naissance et juif de surcroit, un juif d'Europe centrale... Vous avez marqué, sans même y penser et d'un geste d'autant plus précieux, vous avez marqué par le contraste singulier de cette succession, que les origines d'un être humain n'ont rien à faire avec le jugement que l'on doit porter sur lui...”

Si j'ai tenu à rappeler le début de ce magnifique discours de J. Kessel, c'est parce que je voulais faire un lien avec la réédition dernière des trois grands procès qui nous ont concernés, ô combien, auxquels a assisté Joseph Kessel et dont il a rendu compte à leur époque dans un petit livre intitulé *Jugements derniers*. Trois procès : Pétain, Nuremberg, Eichmann.

Ce juif russe maniait la langue française comme il est rare de le faire encore de nos jours et avait le don de la narration.

Pétain dans son fauteuil étroit, Eichmann dans son box de verre... Lisez, vous les voyez proches de vous. Phrases percutantes, style sobre, clair, net. Quel plaisir, on en redemande.

Jugez vous-mêmes.

JAN KARSKI

Yannick Haenel
Ed. Gallimard.

Tous ceux qui ont vu *Shoah* de Claude Lanzmann se souviennent sans doute de

Jan Karski. Cet aristocrate polonais qui reçoit à Varsovie deux juifs sortis du ghetto pour le rencontrer : un bundiste, un sioniste.

Karski est résistant, messager auprès du gouvernement polonais en exil. Ils lui demandent de témoigner et de délivrer leurs messages pour les gouvernements alliés, pour le gouvernement polonais, pour les responsables juifs du monde entier (pourquoi être un responsable juif, s'il n'y a plus de juifs?), pour les chefs militaires. Pour peut-être ébranler la conscience du monde sur l'extermination des juifs.

Karski accepte d'aller deux fois dans le ghetto pour mieux témoigner... On connaît la suite!

Ce livre est hallucinant surtout la première partie où Y. Haenel décortique avec un réalisme visuel étonnant l'interview de Karski par Lanzmann dans *Shoah*.

Une véritable descente aux enfers.

Daniel Rachline.

HISTOIRE DE FAMILLE

Lue dans la presse cet été (un seul journal : *Libération*) l'histoire de cette famille avec une petite fille née en France il y a quatre ans et demi.

Cette famille réside en France depuis 10 ans. Les parents travaillent et leur fille est inscrite à l'école. Mais ils ont été placés dans un centre de rétention avant d'être expulsés avec leur fille. monsieur Besson a déclaré : *L'intérêt supérieur du mineur est bien de ne pas être séparé de ses parents, y compris au sein de centre de rétention...*

Ces paroles devraient nous rappeler quelque chose...

D.R.

DES MAINTENANT N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION POUR 2009.

AMIS, MEMOIRE 2000 A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. ADHEREZ !

ADHESION

COTISATION

J62

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Fax _____ e-mail _____

Cotisation : 50€ . Soutien : 100€. Membre bienfaiteur : 150€ ou plus.

Pour les personnes ne disposant pas de revenu imposable : 15 €.

A retourner avec votre chèque à Mémoire 2000

27, Rue du Texel, 75014 Paris.

Tél.: 01 40 47 73 48. Fax: 01 43 27 01 12.

LE COIN DES AMIS

Nous avons appris cet été le décès du père de notre ami **Patrick Grocq**, cofondateur de l'association et actuellement son vice-président.

Nous lui adressons notre fidèle soutien et nos plus affectueuses pensées.

Décès également du père de **Me. Michel Zaoui**, ami fidèle de l'association auquel nous adressons nos condoléances attristées.

14 JUILLET “FÊTE POPULAIRE”

Cette journée qui reste un symbole fort pour tous les Français, réveille en chacun le sentiment d'appartenance à la Nation.

Mais, pourquoi assiste-t-on inexorablement, chaque année, à ce défilé d'engins de guerre sur notre si belle avenue des Champs Elysées ?

Je rêve du jour où le 14 juillet verra défiler nos têtes pensantes, les femmes et les hommes qui représentent l'orgueil de la France...

Merci au Conseil de la Citoyenneté des Habitants Non Communautaires (CCHNC) du 20^{ème} arrondissement de Paris de nous avoir invités à leur “fête de la République laïque métissée” qui a lieu chaque année le 14 juillet !

Mémoire 2000 avait un stand, partagé avec une association malienne et nous avons ressenti beaucoup de chaleur et de joie de faire partie de cette même et unique race humaine. Nous avons eu beaucoup de visiteurs intéressés.

Un grand merci encore à madame Calandra, maire du 20^{ème} arrondissement qui nous a permis ces échanges avec diverses associations, avec quelques médecins de l'hôpital Tenon, avec les passants d'un autre 14 juillet...

Joëlle Saunière.

Mémoire 2000 sur internet

Adresses du site et du blog

www.memoire2000.asso.fr
memoire2000.org

Vous pourrez y consulter, entre autres, chaque numéro du journal.

Ce journal est le bulletin de liaison de Mémoire 2000

– association régie par la loi de 1901 –
27, rue du Texel, 75014 Paris.

Tél : 01 40 47 73 48. Fax : 01 43 27 01 12..

e.mail : memoire2000@neuf.fr

Comité de rédaction :

Bernard Jouanneau, Lison Benzaquen,

Daniel Rachline, Colette Gutman,

Réalisation : Lison Benzaquen.